



TOP 3



DES NOUVELLES DE LA SEMAINE

22 août 2025

Relocalisations obligatoires, cellulaires interdits et prévisibilité demandée

3. Les relocalisations obligatoires : des transferts qu'on aimerait éviter

Un élève habitant à 100 mètres de son école [est transféré dans une autre école](#) du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, faute de place. Ce cas particulier met en lumière une réalité dont les parents et les écoles se passeraient volontiers : les relocalisations obligatoires.

« Il faut surtout se rappeler que les centres de services ne font jamais ça à la légère et de gaieté de cœur. Quand ils en arrivent à cette situation-là, c'est qu'ils ont déjà évalué tous les autres scénarios », explique Mélanie Laviolette, présidente de la FCPQ, en réaction.

[L'article 239 de la Loi sur l'instruction publique](#) prévoit que « le centre de services scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève ou de l'élève majeur. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services scolaire après consultation du comité de parents ».

2. L'interdiction du cellulaire à l'école

L'interdiction de l'utilisation du cellulaire et autres appareils électroniques personnels sur les terrains et les bâtiments des écoles entrera en vigueur à la rentrée. Francis Côté, président de la Fédération québécoise des directions d'établissement, et Mélanie Laviolette en ont parlé en [entrevue cette semaine](#). Francis Côté a rappelé que les décisions sur l'application de la directive seront prises au conseil d'établissement et que chacun des milieux pourra donner sa couleur.

Questionnée sur les craintes des parents sur cette interdiction, Mélanie Laviolette a confié : « On a tendance à reporter chez nos jeunes notre propre insécurité par rapport à la déconnexion. Les jeunes sont

beaucoup plus résilients et s'adaptent beaucoup plus facilement qu'on peut l'imaginer! » Elle a invité les parents à être en mode « collaboration » avec l'école.

Le règlement officiel à ce sujet est toujours attendu, mais [des écoles commencent à parler des sanctions](#) qui seront appliquées en cas de non-respect de la directive.

1. Besoin de prévisibilité à l'aube de la rentrée

Mercredi, le ministère de l'Éducation a dévoilé qu'il restait [plus de 2700 postes d'enseignement](#) à combler d'ici la rentrée, alors qu'il en restait 4000 la semaine dernière. Cependant, le nombre de postes professionnels et de soutien à combler n'est pas encore connu et devrait être rendu public seulement la semaine prochaine. Samedi dernier, Mélanie Laviolette a accordé une [entrevue demandant davantage de prévisibilité](#) à l'aube de la rentrée.

Par ailleurs, la CSQ a fait sa conférence de la rentrée sur ce thème, mettant l'accent sur [le manque d'informations quant aux services éducatifs](#) qui seront réellement disponibles pour les élèves à la rentrée.

Le Soleil chiffrait aussi cette semaine [le manque à gagner des CSS](#) de la grande région de Québec par rapport à ce qui était prévu avant l'annonce des compressions en juin.

Les impacts de ces compressions dans les budgets partout au Québec ne sont, pour la plupart, pas encore connus, mais on s'inquiète que [le financement pour la lutte au décrochage](#) en collaboration avec les organismes qui y travaillent soit moindre cette année.

Alors que les assemblées annuelles des parents auront lieu dans les prochaines semaines dans toutes les écoles du Québec, la FCPQ invite les parents à y participer pour s'informer, poser leur candidature pour siéger aux instances et poser des questions sur ce qui les préoccupe.